



Votre avis déduction taxe foncière et travaux

Par **Diouelli**, le **25/09/2018** à **18:36**

Bonjour j'habite dans un immeuble qui m'appartient de 6 logements 5 en locations j'aimerais opter pour le foncier réel et déduire mes travaux et taxe foncière ect..

Es ce vous pensez que je peux déduire intégralement les travaux et la taxe foncière (je dois rénover la façade) où je dois déduire mes travaux et la taxe foncière au prorata des logements (soi 5/6eme) la taxe foncière n'est pas pour chaque logements mais d'un bloc

Merci

Par **fabrice58**, le **25/09/2018** à **21:37**

Bonjour,

ce n'est pas un avis mais le code général des impôts : vous ne pouvez déduire de charges que pour les immeubles vous rapportant, dans ces conditions, vous devez impérativement déduire au prorata.

cdt

Par **Diouelli**, le **25/09/2018** à **22:07**

D'accord donc là Facade est de 15000 je reporte 5/6eme pour ne pas être embêter pareillement pour la taxe foncière